

**DECISION MODIFICATIVE
EXERCICE 2022 - BUDGET ANNEXE ILE AUX OISEAUX**

Note explicative de synthèse

Le budget primitif 2022 du budget annexe ile aux Oiseaux a été voté le 14 décembre 2021. Le budget supplémentaire 2022 du budget annexe ile aux Oiseaux a été voté le 12 avril 2022.

Aujourd'hui, nous vous proposons d'ajuster les crédits ouverts au budget île aux Oiseaux de cet exercice 2022 dans le cadre de la décision modificative n° I.

Ces ajustements impactent les sections d'investissement et de fonctionnement, en dépenses et en recettes ordre.

Ce budget supplémentaire se décompose par section comme suivant :

I – Section de fonctionnement :

A) Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses d'exploitation figurent dans la présentation générale du budget en page II A2 du budget sous la forme du tableau suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	Budget de l'exercice	Décision Modificative n° 1	Total
Chapitre 011 : Charges à caractère général	71 300,00	0,00	71 300,00
Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés	52 000,00	0,00	52 000,00
Chapitre 014 : Atténuation de produits	0,00	0,00	
Chapitre 65 : Autres charges courantes	0,00	0,00	
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	123 300,00	0,00	123 300,00
Chapitre 66 : Charges financières	0,00		0,00
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles			
Chapitre 022 : Dépenses imprévues	377,99	0,00	377,99
TOTAL DEP. REELLES DE FONCTIONNEMENT	123 677,99	0,00	123 677,99
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	250 000,00	300,00	250 300,00
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 000,00	0,00	7 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	257 000,00	300,00	257 300,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	380 677,99	300,00	380 977,99
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET ANNEXE ILE AUX OISEAUX 2022	380 677,99	300,00	380 977,99

Dans la Décision Modificative n° I, les dépenses de fonctionnement augmentent de **300€**. Ces dépenses nouvelles sont des dépenses d'ordre de fonctionnement et sont imputées exclusivement :

- **au chapitre 023 « Virement à la section d'investissement »** pour un montant de **300 €**, correspondant à l'autofinancement libre dégagé par la section de fonctionnement.

B) Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement figurent dans la présentation générale du budget en page II A2 du budget sous la forme du tableau suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	Budget de l'exercice	Décision Modificative n°1	Total
Chapitre 013 : Atténuation de charges			
Chapitre 70 : Produits des services, du domaine & ventes diverses	76 850,00	0,00	76 850,00
Chapitre 73 : Impôts et taxes			
Chapitre 74 : Dotations et participations	39 700,00	0,00	39 700,00
Chapitre 75 : Autres prod. de gestion courantes			
TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE	116 550,00	0,00	116 550,00
Chapitre 76 : Produits financiers			
Chapitre 77 : Produits exceptionnels			
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	116 550,00	0,00	116 550,00
Chapitre 042 : Opérations ordre transfert entre sections		300,00	300,00
TOTAL REC.D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0,00	300,00	300,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	116 550,00	300,00	116 850,00
002 Excédent de fonctionnement reporté	264 127,99	0,00	264 127,99
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGET ANNEXE ILE AUX OISEAUX 2022	380 677,99	300,00	380 977,99

Dans la Décision Modificative n°1, les recettes de fonctionnement augmentent de 300 €. Ces recettes nouvelles sont des recettes d'ordre de fonctionnement et sont imputées exclusivement :

- **au chapitre 042 « Opérations ordre de transfert entre sections »** pour un montant de **300€**, correspondant au compte 777 « Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat ».

Cette recette correspond à l'amortissement de la subvention versée par le Département de la Gironde dans le cadre de l'achat de matériel pour le bateau de l'île aux Oiseaux.

La section de fonctionnement de la Décision Modificative n°1 du budget annexe de l'île aux Oiseaux s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 300 €.

Après vote de la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2022, le budget annexe de l'île aux Oiseaux s'équilibrera en section de fonctionnement à 380 977,99€.

II – Section d'investissement :

A) Dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement figurent dans la présentation générale du budget en page II A3 du budget sous la forme du tableau ci-après :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
	Budget de l'exercice	Décision Modificative n°1	Total
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles			
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	389 850,00	0,00	389 850,00
Chapitre 23 : Immobilisations en cours			
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	389 850,00	0,00	389 850,00
Chapitre 10 : Dotations, Fonds divers et réserves			
Chapitre 16 : Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	0,00		
Chapitre 020 : Dépenses imprévues	583,04	0,00	583,04
TOTAL DEPENSES FINANCIERES	583,04	0,00	583,04
Chapitre 45 : Travaux pour compte de tiers			
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	390 433,04	0,00	390 433,04
Chapitre 040 : Autres opérations d'ordre	0,00	300,00	300,00
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0,00	300,00	300,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	390 433,04	300,00	390 733,04
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGET ANNEXE ILE AUX OISEAUX 2022	390 433,04	300,00	390 733,04

Dans la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2022, les dépenses d'investissement augmentent de **300 €**. Ces dépenses nouvelles sont des dépenses d'ordre d'investissement et sont imputées :

- **au chapitre 040 « opérations de transfert entre sections »** pour un montant de **300 €** correspondant au compte 13913 « Subventions d'investissement départementales rattachées aux actifs amortissables ».

B) Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement figurent dans la présentation générale du budget en page II A3 du budget sous la forme du tableau ci-après :

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	Budget de l'exercice	Décision Modificative n°1	Total
Chapitre 13 : Subventions	41 175,00	0,00	41 175,00
Chapitre 23 : Immobilisations en cours			
TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT	41 175,00	0,00	41 175,00
Chapitre 10 : Dotations (hors 1068)			
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières			
Chapitre 024 : Produits de cessions			
TOTAL RECETTES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
Chapitre 45 : Travaux pour compte de tiers			
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	41 175,00	0,00	41 175,00
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	250 000,00	300,00	250 300,00
Chapitre 040 : Autres recettes d'ordre	7 000,00	0,00	7 000,00
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	257 000,00	300,00	257 300,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	298 175,00	300,00	298 475,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	0,00
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	92 258,04	0,00	92 258,04
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT BUDGET ANNEXE ILE AUX OISEAUX 2022	390 433,04	300,00	390 733,04

Dans la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2022, les recettes d'investissement augmentent de **300 €**. Ces recettes nouvelles sont des recettes d'ordre d'investissement et sont imputées :

- **au chapitre 021 « Virement de la section de fonctionnement »** pour un montant de **300 €** Cette recette est la contrepartie exacte des dépenses d'ordre de fonctionnement prévues au chapitre 023.

La section d'investissement de la Décision Modificative n°1 du budget annexe de l'île aux Oiseaux s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 300€.

Après vote de la Décision Modificative n°1, le budget annexe Ile aux Oiseaux s'équilibrera en section d'investissement à la somme de 390 733,04€.

La délibération a donc pour objet de :

- EXAMINER les différents chapitres qui constituent le budget annexe Ile aux Oiseaux,
- ADOPTER le Décision Modificative n°1 de l'exercice 2022 du budget annexe Ile aux Oiseaux,
- CHARGER Monsieur le Maire de l'ensemble des formalités administratives relatives à l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20220628-DEL2022_06_279-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2022

Affichage : 01/07/2022

Le Maire de LA TESTE DE BUCH
Patrick DAVET

